



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

élections cantonales

Question écrite n° 52982

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le fait que le nouveau découpage des cantons en Moselle a été publié au *Journal officiel* en février 2014. Pour apprécier le respect des normes démographiques, c'est donc la population officielle en 2014 qu'il convient de prendre en compte. Or cinq des 27 cantons créés en Moselle contiennent des parties de communes et la statistique des populations communales publiée par l'INSEE n'est donc pas suffisante puisqu'il faut connaître les agrégats infra-communaux. Elle lui demande donc, pour chacun des 27 nouveaux cantons du département de la Moselle, quelle est la population officielle en 2014.

Texte de la réponse

Conformément à l'article 71 du décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013, dans sa version issue de l'article 8 du décret n° 2014-112 du 6 février 2014, « pour la délimitation générale des cantons opérée en application de l'article L. 3113-2 du code général des collectivités territoriales, (...) le chiffre de population municipale auquel il convient de se référer est celui authentifié par le décret n° 2012-1479 du 27 décembre 2012 authentifiant les chiffres des populations de métropole, des départements d'outre-mer de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion, de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de Saint-Pierre-et-Miquelon. » Sur cette base, la population des 27 cantons par le décret n° 2014-183 du 18 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département de la Moselle est la suivante :

CANTON 2015	NOM du canton	POPULATION municipale 2013
01	Algrange	40 114
02	Bitche	35 205
03	Boulay-Moselle	32 578
04	Bouzonville	33 601
05	Coteaux de Moselle	35 899
06	Fameck	38 900
07	Faulquemont	38 962
08	Forbach	40 282

09	Freyming-Merlebach	33 741
10	Hayange	41 611
11	Metz-1	38 438
12	Metz-2	42 247
13	Metz-3	40 054
14	Metzervisse	34 970
15	Montigny-lès-Metz	45 186
16	Pays messin	38 696
17	Phalsbourg	33 412
18	Rombas	42 975
19	Saint-Avold	40 852
20	Sarralbe	34 568
21	Sarrebourg	31 005
22	Sarreguemines	45 345
23	Saulnois	31 269
24	Sillon mosellan	42 958
25	Stiring-Wendel	39 708
26	Thionville	46 171
27	Yutz	46 320

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52982

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er avril 2014](#), page 2918

Réponse publiée au JO le : [10 juin 2014](#), page 4747